

**Notice explicative « Demande de mobilité au sein des services  
de l'administration territoriale de l'Etat »**

**Ce formulaire est le document unique de candidature  
pour les offres en départements, régions ou administration centrale**

Ce formulaire doit être uniquement utilisé par les :

- Titulaires et CDI fonction publique externes au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA)
- Salariés ou demandeurs d'emploi disposant de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH).

Numéro Agorha

- Ce numéro, qui figure sur l'offre d'emploi publiée, est **obligatoire** et doit être renseigné dans les rubriques « demande de mutation ou de prise en charge » et « ordre des vœux ».

Comment renseigner le formulaire :

- Candidatures sur plusieurs offres dans des structures différentes = un formulaire par demande

Exemple : une candidature en DDT, une candidature en DRAAF et une candidature en EPLEFPA → 3 formulaires à compléter

- Candidatures sur plusieurs offres au sein d'une même structure = un formulaire

Exemple : 2 candidatures dans un établissement d'enseignement supérieur → 1 formulaire à compléter avec classement des vœux dans la rubrique « ordre des vœux »

- L'avis de l'autorité d'accueil n'est pas requis au moment du dépôt de la candidature et du formulaire